

**PROJET DE MODIFICATION N°1
DU
PLAN LOCAL D'URBANISME****3.a**Plan de zonage n°1
Ensemble de la Commune

1:20 000

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 5 octobre 2007

Approbation de la modification simplifiée n°1 par délibération du Conseil Municipal du 29 décembre 2009

Approbation de la modification simplifiée n°2 par délibération du Conseil Municipal du 20 mai 2011

Légende

- Limite de zone et de secteur
 - Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Emplacement réservé pour mixité sociale
 - Zones Non Aedificandi
 - Secteur plan de masse
 - Patrimoine bâti intéressant à préserver
 - Emprise de Non Altius Tolendi
 - Marge de recul
 - Pistes cyclables existantes
 - Limite du parc national du Mercantour
- Plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain approuvé le 13 juin 2012 (délimités rapportés à titre indicatif, se reporter au document lui-même pour disposer des limites opposables).
- Zones de risques naturels : Modérés
 - Zones de risques naturels : Elevés

